

SEL DE LA TERRE : AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC AU LIBAN NORD

Clotilde DE FOUCHÉCOUR

Agrégée de Lettres Classiques (École Normale Supérieure – Paris)
Doctorante en Histoire Contemporaine
(Université de Montpellier)

Clotilde de Fouchécour est une des chevilles ouvrières de l'aventure d'un partenariat original multilatéral à Sebeel au Liban-Nord dans les environs immédiats de Tripoli. Ce partenariat implique une collaboration entre la municipalité de Sebeel, le ministère libanais de l'Éducation Nationale, l'Institut Français de Tripoli, l'ONG libanaise Sel de la Terre, plusieurs associations françaises privées dont « GREFF » (association de professeurs retraités de français) et « Francophonie », (association privée et partenaire de Sel de la Terre). L'auteur expose les différents aspects de ce partenariat et son bilan avec, à l'arrière-plan, une vision de la reconstruction d'un État-nation au Liban et de l'émergence d'un citoyen. L'article résonne comme un écho à celui de M^{me} la ministre Rayya Haffar el Hassan, que nous publions dans ce numéro, qui préconise fortement le partenariat entre le public et le privé en vue d'un développement durable de la ville de Tripoli et de sa grande agglomération. L'école publique « Rachel Eddé » de Sebeel ainsi que la Bibliothèque publique de la même localité, constituent un modèle de travail en faveur du développement durable à travers l'éducation et la culture – NDLR.

Dans quelle mesure la « société civile » libanaise peut-elle venir consolider le secteur public ? La voie choisie par l'association *Sel de la Terre*, celle d'une coopération avec l'Enseignement Officiel, est à la fois originale et porteuse d'avenir : elle apporte des éléments de réponse intéressants à cette question. Permettre une synergie entre une « société civile » dynamique et un État trop faible constitue un défi majeur pour les prochaines années au Liban. Forte de son antériorité historique sur un État de création récente, suspecté de vouloir empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien, la « société civile » libanaise remplit déjà plusieurs fonctions essentielles : elle est prestataire de services

(dans le domaine social et culturel), elle dénonce les dérives de la classe politique, incite le législateur à faire évoluer le droit sur certains sujets, propose même une alternative à l'offre politique actuelle en présentant des candidats aux élections municipales (avec un certain succès à Beyrouth) et nationales, de manière moins probante puisqu'elle se trouve confrontée à une difficulté inhérente à la démarche : en effet, dès lors qu'il est entré en campagne, le « civil » devient « politique ». Compte tenu de son dynamisme, le risque serait que la « société civile » ne se développe au détriment de l'État tout en voyant son action freinée par les carences de celui-ci. C'est pourquoi il nous semble intéressant de présenter ici l'action de *Sel de la Terre* : au choix original qui consiste à ne pas se substituer à l'action publique mais à venir en renforcement de celle-ci, vient s'ajouter un deuxième aspect digne d'intérêt : la double dimension régionale et nationale de l'entreprise. L'association a en effet choisi de participer au service public de l'Éducation dans le caza de Zghorta, en venant soutenir une structure scolaire officielle située dans un village enclavé, situé entre Zghorta et Ehdén, à 700 m d'altitude, le village de Sebeel.

L'ÉTAT-NATION LIBANAIS, « A WORK IN PROGRESS »

Avant de présenter plus précisément la démarche de *Sel de la Terre*, il importe de rappeler en quelques mots la situation spécifique de l'État libanais et les conditions de son émergence pour mieux faire ressortir l'intérêt de la voie proposée.

LA NATION LIBANAISE, UN PRODUIT (TARDIF) DE L'HISTOIRE

Si la faiblesse de l'État libanais a des racines historiques, penser que la constitution d'un État, sinon fort, du moins suffisamment efficace, est chose impossible semble excessif. C'est oublier qu'il y a un siècle, voire beaucoup moins, la notion même de nation libanaise ne semblait pas acquise. Aujourd'hui, comme l'indiquent le succès de la fête annuelle de l'armée ou l'attachement au drapeau et à son cèdre, le sentiment national libanais est une réalité et non un « mirage » qui naîtrait de l'exil. Et chacun s'accorde à reconnaître que s'ils en furent les pionniers, les maronites n'ont plus le monopole de cet attachement au pays. Mais « nation » ne signifie pas nécessairement « État ». On pourrait définir la « nation » comme étant à la fois un *héritage*, une *vocation* et une *volonté* portés par un groupe d'individus qui ont en commun le lieu

de naissance¹ (ou de résidence durable)². Plutôt que d'*identité*, notion statique qu'il est impossible d'utiliser au singulier dans l'espace libanais, c'est d'*héritage(s)*³ qu'il conviendrait de parler, éléments dynamiques constitutifs d'une histoire commune qui n'a pas fini de s'écrire.

Ainsi, tout ce qui eut lieu dans l'espace reconnu le 1^{er} septembre 1920 comme formant le (Grand-) Liban participe désormais de l'histoire collective, quand bien même ces histoires se seraient déployées dans des ensembles politiques différents, voire concurrents. Ceci s'explique peut-être par le fait que ces frontières de 1920, même si elles ont suscité quelque temps des tentations irrédentistes ou unionistes, ont permis au double héritage libanais de se déployer : l'héritage levantin marqué par l'ouverture, l'échange et le pluralisme, faisant du Liban le point focal d'influences culturelles durables et de présences politiques qui le sont moins et, d'autre part, l'héritage de la Montagne, d'autre part, lieu de refuge marqué par l'esprit de résistance. La force pluriséculaire de ce double héritage, exprimé mieux que tout autre par Khalil Gibran, a eu raison des tentatives avortées de résurrection d'un passé mythique comme base nationale ou des tentatives de faire coïncider l'intérêt national avec celui d'une famille politico-religieuse, tentatives toujours d'actualité mais jusqu'à présent vouées à l'échec par le triple effet de l'histoire, de la géographie et des équilibres démographiques. Aussi l'intérêt général au Liban se définit-il avant tout par une *vocation*, celle-là même dont Gibran fut le « prophète », une vocation à la coexistence, vocation qui ne peut perdurer que par une volonté commune⁴ et doit être confortée par un État suffisamment présent et efficace.

L'exemple du Liban-Nord où se déploie l'action de *Sel de la Terre* est à ce titre tout à fait intéressant. Parce qu'il se situe dans la Montagne, une

¹ Comme l'indique l'étymologie, *nation* vient du latin *nascor* : naître.

² Cette définition permet de dépasser l'opposition d'usage, largement artificielle, entre la définition de Johan Gottlieb Fichte (*Discours à la nation allemande*, 1807-1808) et celle d'Ernest Renan (*Qu'est-ce qu'une nation ?*, 1882).

³ De manière significative, le réalisateur Philippe Aractingi a hésité entre le pluriel et le singulier pour le titre de son film (*Héritages*, titre original : *Mirath*, 2014) qui mêle avec beaucoup de finesse histoire familiale et histoire nationale. Il a finalement opté pour le pluriel. De manière non moins révélatrice, l'auteur des *Identités meurtrières* (Amin Maalouf, 2001) avait d'emblée opté pour le pluriel pour son ouvrage le plus personnel, *Origines* (1966).

⁴ Présidée par l'avocat Melhem Khalaf, l'association libanaise Offre-Joie, apolitique et non-confessionnelle, s'est donné comme objet principal le retissage du lien social au Liban.

Montagne durement éprouvée durant la Première Guerre Mondiale⁵, parce qu'il se situe à proximité de la « vallée sainte », lieu de refuge des moines maronites et parce qu'il constitua aussi un lieu de repli pour des familles de Tripoli durant la guerre « civile », on serait tenté d'inscrire cet espace dans le seul héritage du Liban-refuge. Mais le Musée Gibran de Bécharré vient rappeler au visiteur l'universalité d'une parole née dans la Montagne, appel à l'ouverture et à la rencontre. D'autre part, et même si la situation économique et sociale de Tripoli rend cette coopération difficile aujourd'hui, la grande ville portuaire et le caza de Zghorta ont vocation à travailler ensemble et leurs histoires ne sauraient être dissociées l'une de l'autre comme le rappelle l'histoire familiale du Président de la Municipalité de Sebeel, Habib Torbey.

Un État à consolider

Un siècle a permis l'émergence d'un sentiment national libanais. Pourquoi n'en est-il pas allé de même pour la constitution d'un État ? Par *État*, on entend depuis le XVI^e siècle « l'autorité souveraine qui s'étend sur l'ensemble d'un peuple ou d'un territoire⁶ ». Les services d'autorité ou régaliens, telles l'armée, la diplomatie, la sécurité intérieure et la justice sont nécessairement exercés par des agents de l'État, tandis que d'autres sont considérés comme relevant plus largement du *service public*. Ces derniers peuvent être assurés par des acteurs privés tout en étant réglementés et coordonnés par l'État qui veille aux principes de neutralité et d'égalité et s'assure que ces actions servent l'intérêt général : ce sont les transports publics, la distribution de l'énergie et l'accès à internet, l'éducation, la culture, la santé.

Qu'est-ce qui explique la faiblesse de l'État libanais ? Si l'on compare le Liban à la Turquie ou à Israël, le contraste est particulièrement net. Mais les situations ne sont pas comparables : la Turquie a hérité de la tradition administrative de l'Empire ottoman adaptée à une nation qui s'est homogénéisée au début du XX^e siècle sous l'effet des massacres de masse et des échanges de populations. Fondée en 1929, l'Agence Juive pour la Palestine s'est constituée pour sa part en proto-État dans une démarche volontariste superposant origine, religion et État. La société libanaise reste pour sa part une société « levantine » caractérisée par

⁵ Le seul village de Sebeel compta 300 victimes de la faim, sous les effets conjugués des catastrophes naturelles, du blocus des Alliés et de la volonté génocidaire du pouvoir ottoman.

⁶ Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, t. 1, Paris, Le Robert, 1995.

sa diversité ethnico-religieuse. L'époque ottomane a suscité une forte allergie à l'impôt venu du « centre ». La constitution d'un État libanais a néanmoins connu deux périodes favorables : la période du mandat et la Présidence de Fouad Chehab.

Le mandat français était une expérience originale : l'administration autonome du Mont-Liban mise en place dans les années 1860 ne correspondant pas au nouveau cadre national ni aux exigences d'un État moderne, le mandat devait jouer le rôle d'un « incubateur d'État » tout en rendant des comptes à la Société des Nations. Si l'expérience fut assez concluante d'un point de vue administratif et juridique, elle se heurta aux limites inhérentes à l'exercice. Expérience par nature transitoire, elle exigeait de la part de la puissance mandataire une souplesse dont elle n'était pas toujours dotée et un désintéressement qui n'est pas naturel pour un État et encore moins pour une opinion publique et ses représentants lorsqu'il s'agit de voter des crédits. D'autre part, l'expérience mandataire se heurtait naturellement au désir d'indépendance des acteurs locaux au risque que cet enjeu finisse par prendre le dessus sur l'impératif de construction d'un État viable. De plus, l'expérience était menée quelque peu à contretemps : la première guerre mondiale avait mis un terme sanglant à la grande époque des États-nations inaugurée par le « printemps des peuples » en 1848, tandis que des projets d'intégration régionale et des organismes à vocation mondiale se présentaient comme des options concurrentes et que les principes wilsoniens fragilisaient la position française et britannique. Enfin, le partenaire européen, en l'occurrence français, ne pouvait se substituer à la volonté populaire libanaise : l'unification du droit personnel sous l'égide de l'État correspondait certes à une logique administrative et étatique mais pas au souhait de la population libanaise, en tout cas de ses représentants⁷. Le temps était donc très vite venu d'une prise en charge par les Libanais de leur destin collectif. Tel fut le sens du discours d'un inconnu nommé Charles de Gaulle venu remplacer inopinément le fonctionnaire du mandat lors de la remise des prix aux élèves de l'école de l'Université Saint-Joseph, le 3 juillet 1931 : « Oui, lançait-il à la promotion sortante, le dévouement au bien commun, voilà ce qui est nécessaire, puisque le moment est venu de rebâtir. [...] il vous appartient de construire un État. Non

⁷ V. Georges Corm, *Le Liban contemporain* (éd. revue et augmentée), Paris, Éd. de La Découverte, 2012, 432 p., pour une critique de la « démission » française devant les forces religieuses libanaises.

point seulement d'en partager les fonctions, d'en exercer les attributs, mais bien de lui donner cette vie propre, cette force intérieure, sans lequel il n'y a que des institutions vides. Il vous faudra créer et nourrir un esprit public, c'est-à-dire la subordination volontaire de chacun à l'intérêt général [...]. Point d'État sans sacrifices : d'ailleurs, c'est bien de sacrifices qu'est sorti celui du Liban. »

Si l'année 1943 constitua une étape importante sur le plan national, les six années du mandat du Président Fouad Chehab furent marquées par un effort continu de consolidation et de modernisation de l'État libanais, effort qui s'est poursuivi chaque fois que d'authentiques serviteurs de l'État se sont trouvés à des postes de responsabilité. Il s'est trouvé par la suite d'autres personnalités pour maintenir vivant cet esprit de service public. Sur le plan académique, M. Boutros Dib, recteur de l'Université Libanaise, incarna cet effort de rassemblement par le maintien d'un service universitaire gratuit de qualité au cours d'une période critique de l'histoire libanaise (de 1977 à 1980). Plus récemment, on pourrait citer l'action de M. Michel Eddé qui, en tant que Ministre de la Culture, eut à cœur protéger le patrimoine bâti libanais, en faisant établir un inventaire des bâtiments à préserver (en 1995-1996) et en imposant un moratoire sur leur démolition⁸.

Dynamiques à l'œuvre

Sous la Présidence de Michel Aoun, le gouvernement d'union nationale conduit par M. Saad Hariri – qui compte quatre ministres femmes – semble vouloir relancer la modernisation de l'État libanais malgré les faiblesses structurelles de celui-ci (un endettement à hauteur de 150 % du PIB, des dépenses en capital atteignant à peine 1 % du PIB par an, un faible taux de croissance du PIB) : un budget a été adopté en 2017 pour la première fois depuis douze ans, et le gouvernement libanais a présenté un programme de réhabilitation des infrastructures dont la première tranche, étalée sur six ans, prévoit 10,8 milliards de dollars de dépenses⁹. De son côté, la Ministre de l'Intérieur, M^{me} Raya al-Hassan, a rouvert le dossier du mariage civil¹⁰. Symbole de ce retour

⁸ Celui-ci fut malheureusement contourné après le départ de M. Michel Eddé par un système de classification des bâtiments inventoriés qui ouvrait un droit à démolir pour 2 des 5 catégories établies.

⁹ Déclaration conjointe de la Conférence Economique pour le Développement, par les Réformes et avec les Entreprises à Paris, 6 avril 2018. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fr_finale_cle8c8318.pdf

¹⁰ Le cadre législatif actuel est celui défini par la loi votée le 2 avril 1951 accordant aux communautés religieuses le droit de légiférer sur les questions touchant au

relatif de l'État : la réouverture de la Bibliothèque Nationale du Liban en décembre 2018. Son histoire¹¹ est caractéristique d'une « voie libanaise » associant initiative privée et dessein national. Celle-ci avait en effet été créée en 1921 sous l'impulsion de Philippe de Tarazi qui avait fait don de 20 000 documents à l'État libanais. Le dépôt légal a été réglementé par un arrêté de 1924, relayé par un décret-loi de 1959. Fermée en 1979, elle doit sa renaissance à une impulsion de la « société civile » à travers l'Association des Antiquaires du Liban et le manifeste de Jean-Pierre Fattal en 1998 relayé par l'exposition « Mémoire collective ». Celle-ci fut présentée au Musée Sursock en 1999 en coopération avec les Archives Nationales et le cabinet d'architecture Jean-Marc Bonfils. Rattachée au Ministère de la Culture, la Bibliothèque Nationale est aujourd'hui située dans l'enceinte de la Faculté de Droit de l'Université Libanaise.

Autre exemple de cette « voie libanaise », le rôle national et civique joué par les établissements jésuites. C'est en effet le Collège Notre-Dame de Jamhour qui héberge le Conservatoire du Patrimoine Musical Libanais fondé par Zeina Saleh-Kayali, lequel remplit une mission de service public en rassemblant les archives des musiciens libanais et en faisant connaître ce patrimoine. Sont également rattachés à l'Université jésuite, l'Université Saint-Joseph le MIM, Musée Minéralogique créé par Salim Eddé, la Bibliothèque Pharès Zoghbi animée par Nada Corbani Akl ainsi que le Centre Professionnel de Médiation créé par Johanna Hawari-Bourgéli. L'action du CPM s'exerce sur l'ensemble du territoire libanais dans une démarche de prévention de la violence et de retissage du lien social intercommunautaire. C'est dans ce contexte spécifique qu'il convient de replacer le travail de *Sel de la Terre* pour en faire ressortir les éléments « exemplaires ».

Sel de la terre

L'association *Sel de la Terre* a déposé ses statuts en mai 2013. Il s'agit d'une association de droit libanais, enregistrée auprès du Ministère de l'Intérieur et formée d'un Comité Directeur de trois membres (Habib Torbey, co-fondateur de sociétés de service Télécom et Président de la Municipalité de Sebeel, Josiane Adib Torbey, architecte, et Jean-Gabriel Eddé, co-fondateur de sociétés de service d'informatique financière) mais l'action de développement régional qui constitue son objet a été menée beaucoup plus tôt. La structure n'a pas précédé l'action, elle a suivi celle-ci afin de mieux la servir.

droit personnel.

¹¹ V. <http://ia800500.us.archive.org/23/items/Plaidoyer.bnl/Plaidoyer.pdf>

Historique

Les besoins d'éducation et de développement d'une région enclavée

Situé dans le Caza de Zghorta et comptant 2 000 habitants, le village de Sebeel se trouve enclavé du fait de l'absence de transports publics et souffre du manque de perspectives d'embauche dans la région. Il bénéficie néanmoins d'une École Officielle Primaire et Complémentaire et d'un Lycée Officiel qui constituent les seuls établissements scolaires du village. Or les bâtiments en étaient particulièrement vétustes, au point qu'en 1972 déjà la Municipalité avait exproprié un terrain de 12 000 m² au profit du Ministère de l'Éducation Nationale pour l'édification de nouveaux locaux. Mais faute de fonds disponibles, l'État n'a pas donné suite. Et de 1975 à 1990, la situation intérieure est venue suspendre tout nouveau projet.

Confrontée à la situation difficile du village après la guerre, Josiane Adib Torbey, épouse de Habib Torbey, actuel Président de la Municipalité, a d'abord entrepris de soutenir le développement local en fournissant du travail aux femmes du village : entre 1993 et 2005, quarante femmes de tous âges ont été concernées par cette action qui leur a permis de travailler à domicile sur des créations inspirées de l'artisanat local « revisité » et vendues à Beyrouth.

Le tournant de 2006

L'année 2006 constitua un tournant décisif en relançant le projet de rénovation de l'École Officielle. Conséquence des bombardements israéliens qui firent suite de l'accrochage du 12 juillet 2006 entre des militants du Hezbollah et une patrouille israélienne, un million de Libanais se déplacèrent vers le nord. Le village de Sebeel accueillit des réfugiés libanais du Liban-Sud et les logea dans les locaux de l'École Officielle : la réaction de ces derniers à l'état d'insalubrité des locaux fit l'effet d'un électrochoc. La décision fut alors prise de rassembler les moyens nécessaires pour la construction de nouveaux bâtiments tout en menant une politique culturelle et éducative volontariste. Professeuse à l'ALBA où elle a entre autres créé un cours intitulé « Des lieux et des hommes », Josiane Adib Torbey sait à quel point l'architecture est une affaire d'hommes et de femmes : un bâtiment doit être inséré dans son environnement écologique et humain, faire l'objet d'une appropriation collective et, plus profondément, d'une vision dont il est à la fois la matérialisation et l'instrument.

Trois ans plus tard, en 2009, Habib et Josiane Torbey offrirent au Ministère de l'Éducation un projet d'architecture durable réalisable

en trois phases (les deux premières concernant l'école primaire et complémentaire, la troisième l'école secondaire). Le Ministère accepta le projet mais ne disposait toujours pas de fonds pour sa réalisation. En 2011, un don de 330 000 euros de la coopération italienne obtenus grâce à l'entremise de M^{me} Nayla Moawad permit de lancer la première phase des travaux : la structure de béton armé était posée ; les travaux de mécanique et d'électricité furent enclenchés. Un don complémentaire de M. Salim Eddé permit de procéder aux excavations et à la maçonnerie.

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Parallèlement, Josiane Torbey posa les bases d'un projet culturel accompagnant la construction des bâtiments. Ce projet fut pris en charge par la Municipalité présidée par M. Habib Torbey. Celle-ci loua une maison ancienne typique de l'architecture levantine bien représentée dans le village¹² et créa un poste de bibliothécaire. L'initiative privée et l'action municipale se sont ensuite conjuguées pour insuffler au projet sa dynamique. Des livres ont pu être rassemblés grâce à des dons publics et privés : le Ministère de la Culture, le réseau Assabil, des amis permirent ainsi la constitution d'un fonds trilingue qui atteignait 7000 livres en 2012 (10 000 actuellement). La même année, la Bibliothèque comptait déjà 400 membres (700 aujourd'hui) et devint de ce fait un *lieu-ressource* non seulement pour le village mais pour les écoles avoisinantes sur les conseils du Ministère de l'Éducation. Le premier article du règlement intérieur de la bibliothèque fixé par arrêté municipal rappelle que « la bibliothèque municipale est un service public culturel ouvert à tous ». L'article 3 invite le public à respecter la « neutralité de l'établissement » : la vie politique est ainsi tenue à l'écart et si le religieux y a sa place, c'est en tant que fait culturel dans les rayonnages de la bibliothèque.

La bibliothèque a constitué un premier jalon dans une politique volontariste de développement culturel et civique. La mise en place d'un réseau de bénévoles parmi les adolescents a favorisé l'appropriation du lieu par ses usagers. La Bibliothèque (*Maktaba Aama*) est devenu le foyer d'activités culturelles, telles que la lecture de contes en trois langues pour les tout-petits, une sensibilisation aux problématiques environnementales avec l'association « T.E.R.R.E. Liban » et « Arc-en-

¹² V. Raymond Yazbek, *La Pierre*, Beyrouth, Trésors du Patrimoine, 2008, 550 p., pp. 544-548.

ciel », l'observation astronomique, des ateliers d'écriture, de théâtre, de calligraphie, l'organisation de conférences, la publication et la signature de livres, la participation à des activités culturelles itinérantes, la projection de films suivie de débats, des formations au numérique avec la mise à disposition gratuite d'internet pour les adhérents, mais aussi des activités physiques à visée éducative, telle l'école du cirque « cirqu'enciel »... La Bibliothèque retrouve d'une certaine manière l'élan perdu en France des Maisons de la Jeunesse et de la Culture¹³ qu'il serait urgent de relancer en France.

En offrant aux élèves un lieu où étudier après les cours ainsi que des activités périscolaires, la Bibliothèque est venue soutenir l'action de la communauté scolaire de l'École Officielle et l'a stimulée. D'autre part, en offrant un lieu de réunion bien équipé, elle a permis l'accueil d'associations opérant dans les domaines éducatif et culturel et la conception d'actions communes. Elle a trouvé ainsi sa place dans un réseau associatif libanais et international, dont elle est devenue au fil des ans et des programmes un point d'aimantation et l'un des « centres nodaux ». Cette approche a coïncidé avec l'évolution de l'Institut Français et du service culturel de l'ambassade de France au Liban sous l'impulsion coordonnée de l'ambassadeur Denis Pietton (décédé en 2015), d'Aurélien Lechevallier, Conseiller Culturel et Christophe Chaillot, directeur des cours de langue de l'Institut Français. Une politique de soutien aux associations qui participent à l'« environnement francophone » au Liban a été mise au point, initiant une collaboration fructueuse entre les services culturels et diplomatiques, d'une part, le secteur associatif, de l'autre. Cette politique a permis une coopération entre la Bibliothèque de Sebeel et l'Institut Français. Afin de dispenser les élèves du bassin scolaire de Sebeel de frais de transport onéreux et pour éviter tout risque sécuritaire en période de troubles, les cours de français furent assurés dans les locaux de la Bibliothèque par les professeurs de l'Institut Français de Tripoli, institut de référence pour le Liban-nord. Toujours dans le cadre de cette coopération avec l'Institut Français et grâce aux efforts menés à Sebeel pour assurer de bonnes conditions d'accueil, la Bibliothèque a pu bénéficier de formations dispensées aux enseignants des Écoles Officielles de la région par

¹³ Les MJC sont un mouvement lancé en 1948 en France par André Philip dans l'esprit de la Résistance et la filiation avec le mouvement de l'éducation populaire de Léo Lagrange. Ce mouvement a fait beaucoup pour la formation à l'autonomie, la responsabilisation des futurs citoyens ainsi que la mixité sociale.

l'association GREF¹⁴ et d'un partenariat avec l'association Francophonia Liban¹⁵.

2013 : LE SOUVENIR VIVANT DE RACHEL EDDÉ

En 2012, Rachel Mercier Eddé, épouse de Jean-Gabriel Eddé et cousine par alliance d'Habib et de Josiane Torbey, décédait brutalement à Paris. Jean-Gabriel Eddé choisit alors de soutenir une œuvre qui serait à l'image de sa femme, tout entière tournée vers la vie et l'avenir. Rachel Eddé s'était rendue à Sebeel et était attachée au village. En mémoire de sa femme, Jean-Gabriel Eddé a choisi de contribuer au financement des nouveaux bâtiments de l'école primaire et complémentaire et d'en suivre pas à pas les progrès en tant qu'École Officielle pilote destinée à servir de « laboratoire » pour l'enseignement public libanais. Car la spécificité de ce projet, comme celui-ci l'explique¹⁶, c'est justement son articulation avec le service public de l'Éducation : il ne s'agissait pas de fonder une école privée ni de se substituer à l'Éducation Nationale mais de donner à celle-ci les moyens d'effectuer sa mission dans les meilleures conditions, ce qui supposait de part et d'autre une volonté de coopération. Directeur général de l'enseignement au Ministère de l'Éducation Nationale, M. Fadi Yarak a joué effectivement un rôle capital dans cette relation établie entre le Ministère et l'association *Sel de la Terre*, structure associative créée en 2013 et dont le nom¹⁷ évoque l'idée de fécondité et d'exemplarité.

La création de l'association a permis de répondre à des appels à contribution et de soumettre des demandes de subvention auprès d'organismes privés et publics. Ainsi la candidature conjointe *Sel de la Terre* et Francophonia a-t-elle été retenue par l'Union Européenne pour bénéficier du programme Euromed Jeunesse. Cette dotation a permis la mise en place en juillet 2013 d'un programme d'été ambitieux associant des activités pour les enfants du bassin culturel de

¹⁴ Groupement de Retraités Educateurs sans Frontières.

¹⁵ Créée en 2010, l'association Francophonia Liban apporte un soutien à la pratique du français au Liban par l'organisation de séminaires de chefs d'établissement, l'accueil de professeurs libanais en stages d'immersion au sein d'écoles françaises, l'organisation de programmes d'été... Elle est présidée depuis 2015 par M. Didier Retourné.

¹⁶ Entretien avec Jean-Gabriel Eddé, lundi 18 mars 2019.

¹⁷ Matthieu 5, 14 : « Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on ? Il ne sert plus qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée... ».

Sebeel (jusqu'aux portes de Tripoli en réalité) et une Université d'été à l'intention des bénévoles français et libanais. Une action artistique fédérative fut menée par l'artiste-peintre Julien Solé, les cours de français étaient assurés par les professeurs de l'Institut Français tandis que le Centre Professionnel de Médiation délivrait une formation au dialogue interculturel. Des sorties culturelles, des rencontres et un cycle de conférences illustraient la thématique de la coexistence libanaise avec une intervention de l'archevêque maronite de Tripoli, M^{gr} Aboujaoudé et de Cheikh Malek Chaar, mufti de Tripoli. Le film tiré du programme, *Boukra à deux mains !* de Claire Mahouy fut présenté au Salon du Livre francophone de Beyrouth. L'année suivante, le soutien était assuré par le Conseil Régional d'Ile-de-France, la Municipalité de Sebeel et par la société IDM comme l'année précédente. Deux thématiques furent choisies pour cette seconde Université d'Été, l'une traitant de la maison libanaise, l'autre de la citoyenneté avec la présence exceptionnelle du Professeur Salim Daccache, Recteur de l'Université Saint-Joseph, venu présenter à un parterre de chefs d'établissement et d'étudiants libanais et français les fruits de son travail sur le pluralisme scolaire, le « vivre-ensemble » et la citoyenneté au Liban.

Fin août 2015, les nouveaux bâtiments de l'École Officielle primaire et complémentaire Rachel Eddé étaient inaugurés : une « résurrection », selon le mot de Fady Noun dans *L'Orient-Le Jour*¹⁸. Dans son discours, Jean-Gabriel Eddé inscrivait l'action éducative et culturelle de *Sel de la Terre* dans un double héritage : la tradition déjà ancienne de l'école gratuite ouverte à tous telle qu'elle fut institutionnalisée en 1736 par le Synode de l'église maronite et le patriarche Estefan Doueihi, lui-même issu du Liban-nord, et l'héritage de la *Nahda*.

LE CHOIX DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Une coopération au bénéfice du service public

Selon les règlements en vigueur, comme le rappelle M. Habib Torbey, Président de la Municipalité de Sebeel, il n'est possible à des personnes privées d'intervenir dans l'enseignement officiel que dans la mesure où elles ont fait don du bâtiment à l'Éducation Nationale. *Sel de la Terre* est ainsi autorisé à intervenir en tant que support, mais l'association ne peut empiéter sur les prérogatives du Ministère tels que la définition du programme, le recrutement du personnel, le cadrage éventuel

¹⁸ *L'Orient-Le Jour*, 25 août 2019.

des professeurs et la gestion des carrières. Comme l'explique Jean-Gabriel Eddé : « Nous ne sommes pas là pour dire : “Nous voulons”. Nous sommes là en tant que support » Les tâches que l'association s'est données sont par conséquent les suivantes : l'assistance au recrutement par le repérage de personnes qualifiées et la préparation des dossiers, une fidélisation¹⁹ des professeurs compétents non « cadrés » en leur assurant des avantages matériels (tels que l'avance des paiements, la prise en charge d'une assurance maladie privée et de leurs frais de transport). L'association intervient également dans la formation des professeurs, notamment par l'envoi des professeurs de et en français en stage dans des écoles françaises²⁰, par l'équipement de l'école²¹ et l'achat de fournitures, l'entretien du bâtiment et des espaces extérieurs et par une participation aux grandes fêtes de l'école, notamment la fête de l'indépendance, la fête des professeurs, la fête de fin d'année et la cérémonie d'obtention du Brevet. L'association collabore étroitement avec le Comité des parents d'élèves, soutient son activité, et assure la communication sur les réseaux sociaux. Enfin, elle contribue à l'éveil culturel des élèves en coordonnant les activités de la Bibliothèque avec les programmes scolaires et en assurant des sorties culturelles (une sortie culturelle par niveau et par an), ce qui assure à l'élève en bout de parcours une culture régionale et même nationale de qualité. D'autre part, l'association assure la présence des élèves au Salon du Livre francophone et fait en sorte que l'établissement ou la Bibliothèque puissent bénéficier du programme ciné-caravane, l'été, ainsi que du passage d'un auteur dans le cadre du programme du mois de la Francophonie organisé par l'Institut Français du Liban au mois de mars chaque année.

FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

Sel de la Terre se trouve confronté au défi de former des élèves qui soient à la fois ouverts et enracinés. L'accent est donc mis sur les langues en maintenant l'exigence de l'enseignement du français – un défi dans une région enclavée –, tout en introduisant l'anglais dès la 11^e à raison de 2 heures par semaine tous cycles confondus et en accordant

¹⁹ En effet, pour des raisons budgétaires les titularisations dans l'Éducation Nationale se sont faites très rares. Or les professeurs contractuels sont vacataires : ils sont payés à l'heure, sur une base biannuelle.

²⁰ Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Francophonia.

²¹ Grâce à une subvention de la CMA-CGM, l'école a pu être dotée de tableaux interactifs.

une importance particulière à l'arabe littéraire. *Sel de la Terre* a pu obtenir du Ministère l'ajout d'une période supplémentaire par jour (7 périodes au lieu de 6 ordinairement) afin de rendre cette adaptation possible. La présence de bénévoles françaises²² assurant un « bain linguistique » pendant l'année scolaire relayée par des programmes d'été favorise l'apprentissage du français grâce au « contact humain », « irremplaçable » comme l'indique Josiane Torbey. Les échanges avec les auteurs, les amitiés qui se nouent avec les bénévoles entretenues après leur départ par les réseaux sociaux créent une familiarité propice à la pratique des langues et à l'ouverture culturelle.

Pour autant, l'École publique Rachel Eddé n'a pas vocation à former des élèves « hors-sol » ; au contraire, l'ouverture se combine avec l'enracinement. En partenariat avec la Bibliothèque publique, les sorties scolaires permettent aux élèves de se familiariser avec le patrimoine naturel et bâti du pays (par exemple, en parcourant les sentiers du tourisme durable autour de Batroun ou en visitant le Musée Sursock à Beyrouth) ; elles leur permettent de s'approprier la mémoire collective libanaise (notamment par une visite commentée de l'immeuble Barakat – Beit Beirut ou « Maison jaune » – Musée de la mémoire). Directrice du Centre du Patrimoine Musical Libanais, M^{me} Zeina Saleh-Kayali²³ est venue donner une conférence sur le patrimoine musical libanais et à deux reprises l'écrivain Jabbour Douaihy, originaire de Zghorta, est venu présenter son dernier roman indiquant qu'arabophonie, enracinement et renommée internationale pouvaient se conjuguer. Un programme d'été avait été le cadre de l'une de ces présentations assurées devant des étudiants du Liban-nord et des étudiants franciliens : elle avait permis de souligner l'importance de la traduction et le rôle joué, côté français, par les éditions Actes Sud et sa collection Sindbad dirigée par Farouk Mardam Bey, pour une plus grande ouverture du public francophone au domaine arabe contemporain. La Municipalité a également organisé une soirée consacrée au poète Assaad al-Sebaali, enfant du pays dont le buste est visible sur la place du village.

ENRACINEMENT ET SES DÉFIS

Mais le défi de l'enracinement n'est pas seulement d'ordre culturel. Il s'agit aussi d'ouvrir des perspectives d'étude et d'emploi sur place.

²² Dans le cadre du partenariat avec Francophonía.

²³ Le dernier ouvrage de Zeina Saleh-Kayali est consacré à Wadia Sabra, le compositeur de l'hymne national libanais (Geuthner, 2018, 295 p.).

Sel de la Terre, favorise les relations avec les Universités locales (Balamand, l'USJ-nord) en recrutant les bénévoles des programmes d'été en leur sein et par les liens personnels que l'association noue avec leurs représentants en les invitant aux conférences... Ces liens sont particulièrement étroits avec Madame Fadia Alam Gemayel, directrice du Campus nord Liban de l'USJ. D'autre part, les sorties scolaires peuvent être l'occasion de faire connaître les initiatives locales, telle cette entreprise d'édition de logiciels située aux Cèdres, et participer de ce fait à l'orientation des élèves. La mise en valeur de l'école dans ses différentes composantes (construction, animation, transports...) contribue enfin de manière modeste certes mais effective à soutenir l'emploi dans la zone et la qualité de l'enseignement favorise le maintien sur place de familles qui auraient pu être tentées par une installation en ville. Sa gratuité permet à celles-ci de faire des économies substantielles tout au long de la scolarité de l'enfant et d'amener celui-ci de façon sereine au niveau universitaire.

Enfin, la préparation de l'avenir passe par la formation de futurs citoyens capables de débattre, d'émettre un avis argumenté, critique et constructif. La mise en place de médiateurs scolaires, grâce à l'action du CPM, l'encouragement à la prise de parole en classe ou en dehors de la classe constituent un apport essentiel de l'association *Sel de la Terre*. Ainsi les élèves de l'École Officielle secondaire Assad al-Sebaali (qui n'a pas encore fait l'objet d'une rénovation) ont-ils assisté à la projection du film *L'Insulte* (2018) de Ziad Doueiri suivie d'un débat, animé par une formatrice à la médiation en milieu scolaire. Dans le même esprit, plusieurs jeunes de la Bibliothèque ont participé aux débats organisés dans le cadre du *Beirut Art Film Festival*. « L'élève Rachel Eddé, résume Antoinette Graichy, professeur de littérature française au sein de l'établissement, est instruit, cultivé, autonome, responsable et un bon citoyen. »

SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT

La sensibilisation aux questions environnementales s'effectue grâce à la pratique du tri sélectif. Une anecdote est révélatrice de l'attachement des élèves à leur école : Michel Daher, galeriste réputé de Beyrouth, a fait don de plusieurs œuvres pour la décoration de l'établissement. À Josiane Torbey qui s'inquiétait de voir ces œuvres mises à la portée des élèves, le galeriste a assuré que les enfants comprendraient d'eux-mêmes que l'art est précieux. De fait, en trois ans, aucune œuvre n'a

été abîmée ; plus encore, les murs des classes et du hall qui fait office de préau par temps de pluie sont restés intacts. Il existe indubitablement un « esprit des lieux » et il est apparu important aux administrateurs de *Sel de la Terre* que l'École Officielle n'en soit pas dépourvue.

Elève de 3^e, Jesus Hayek résume ainsi son attachement à l'école : « Généralement, une école est un endroit où l'on apprend à lire et à écrire. Mais à Rachel Eddé, c'est tout à fait différent : elle est située au cœur de la nature de Sebeel loin des bruits de la ville. C'est un endroit qui inspire la tranquillité et la paix [...]. Mais la beauté de cette école ne se limite pas à un beau bâtiment conçu selon les critères mondiaux du respect de l'environnement ou à sa situation géographique. Elle dépasse bien tout cela pour être une école qui développe la curiosité des élèves et leur goût d'apprendre en allumant leur flamme intérieure à partir des étincelles culturelles, artistiques et sportives. »

PERSPECTIVES D'AVENIR

Mais le projet de rénovation de l'École Officielle de Sebeel n'est pas achevé ; il comprend deux autres volets : un deuxième bâtiment pour le primaire et le complémentaire qui permettrait de répondre à la demande d'inscriptions en triplant la capacité d'accueil de l'école, de presque 300 élèves actuellement à 900. Enfin une troisième étape consisterait à remplacer le bâtiment de l'École secondaire, très insalubre, par un nouveau bâtiment, de façon à constituer un complexe scolaire. Cette troisième phase, c'est-à-dire la reconstruction de l'École secondaire, figure sur la liste des projets en attente de financement par la Banque Mondiale. Le programme CÈDRE qui se présente comme un Plan Marshall pour le Liban pourrait choisir de valoriser ce type de démarche pour une consolidation de l'enseignement public.

UN LABORATOIRE POUR LE LIBAN

Certes, il existe au Liban de nombreuses initiatives privées qui constituent des « laboratoires ». L'originalité de *Sel de la Terre*, c'est d'avoir misé sur le secteur public et d'avoir fait le choix de la coopération plutôt que de la substitution. Dans quelle mesure cette expérience peut-elle être utile et « faire école » ?

QUELQUES LEÇONS

Couple École et Bibliothèque publiques

La première leçon, que Josiane Torbey tire de sa propre expérience, c'est le bénéfice considérable qui peut être retiré de l'association – du

« tandem » – entre une Bibliothèque et une École Officielle. Le bénéfice pour la Municipalité justifie la création d'un poste de bibliothécaire, conforté par l'implication de bénévoles. Dans une autre région du Liban, on pourrait évoquer le travail également remarquable effectué au sein de la Bibliothèque Publique de Mtein, fondée par Maha Alwan et animée par ses deux sœurs après le décès prématuré de la fondatrice.

Pari sur l'enseignement public

La deuxième leçon, et la plus importante, c'est qu'il est possible de miser sur l'enseignement public et que les progrès collectifs pourraient être très rapides comme le montre l'exemple de Sebeel où en l'espace de trois ans les résultats, de très médiocres qu'ils étaient, sont devenus excellents, puisque les moyennes de la promotion 2018 du Brevet s'inscrivent dans une fourchette allant de 12,87 à 17,8 avec une concentration dans la partie haute. Cela avec le même public constitué de familles modestes parfois confrontées à des difficultés sociales importantes. Il y a donc un potentiel considérable à exploiter et l'investissement dans le secteur public de l'éducation apparaît « rentable »²⁴.

Fécondité du partenariat Public-Privé

L'expérience de *Sel de la Terre* montre enfin qu'une coopération entre une association privée et l'enseignement public est possible. Certes, celle-ci demande du doigté et beaucoup de ténacité pour venir à bout de mauvaises habitudes de gestion, de la routine complaisante et mortifère et des résistances inévitables qu'il a fallu surmonter, comme le souligne M. Habib Torbey, Président de la Municipalité. La coopération avec le Comité des parents s'avère par ailleurs indispensable.

Conditions pour la réussite et perspectives d'avenir

L'expérience de *Sel de la Terre* souligne l'importance de certains facteurs, au premier rang desquels une forte implication de la part d'un ou plusieurs acteurs à la fois compétents et désintéressés. Dans le cas de *Sel de la Terre*, la dimension familiale joue un rôle important dans la réussite de l'entreprise. L'histoire des familles Torbey, Eddé et Adib est marquée par le dévouement au bien commun, l'attachement désintéressé au Liban, l'importance accordée à la culture et au travail et l'esprit d'entreprise. Cet héritage a compté, mais Jean-Gabriel Eddé

²⁴ Certes quelques Écoles Officielles parviennent à de bons résultats malgré des moyens très limités, telle l'École Officielle d'Amchit, l'École Officielle Secondaire d'Ain Dara... mais elles pourraient être bien plus nombreuses.

souligne aussi le rôle tout particulier joué par l'aura personnelle de son père Michel Eddé, personnalité hautement respectée dans toutes les communautés du Liban : elle a constitué pour l'association un gage de crédibilité dont elle a bénéficié et dont elle devait se montrer digne. D'autre part, c'est l'investissement financier familial dans cette première tranche de travaux qui a permis cette coopération avec l'Éducation Nationale. Car, d'un point de vue réglementaire, seul le don du bâtiment donne au donateur privé un droit de regard et autorise cette forme de coopération. Pour M. Habib Torbey, il s'agit là d'une restriction que l'État gagnerait à lever pour impliquer davantage les acteurs privés à la vie de l'établissement et permettre ainsi de « dynamiser » certains établissements officiels.

Par ailleurs, dans le contexte difficile de l'enseignement au Liban, avec un secteur privé et tout particulièrement confessionnel confronté à d'importantes difficultés budgétaires, un point de vigilance s'impose : il importe de prendre en compte l'ensemble du bassin scolaire, afin de ne pas fragiliser l'environnement scolaire et de veiller à ce qu'il ne s'agisse pas d'un jeu à somme nulle. Dans le cas de *Sel de la Terre*, les programmes d'été en français, en attirant des enfants de tout le caza issus pour l'essentiel d'établissements privés, a permis une progression d'ensemble du niveau de français et particulièrement de la pratique orale dans l'ensemble du bassin scolaire. Le secteur public représente 20 % de l'offre scolaire au Liban²⁵. Consolider ces 20 % ne devrait pas porter atteinte à l'ensemble du secteur tout en favorisant l'égalité des citoyens et la promotion sociale.

Enfin, la question de la pérennité de l'œuvre entreprise se pose nécessairement. Si le don du bâtiment à l'Éducation Nationale inscrit l'œuvre dans la durée, la poursuite des actions parascolaires nécessite un apport financier continu : la mise en place d'une association d'anciens élèves faisant preuve de solidarité à l'égard des nouvelles promotions pourrait répondre au moins partiellement à ce besoin dans un esprit qui correspondrait bien à la philosophie de l'école.

L'ÉTAT-NATION LIBANAIS ÉMERGEANT

Le développement d'expériences semblables est malheureusement freiné par la carence des services publics essentiels comme les transports et la distribution d'électricité qui rend toute action onéreuse,

²⁵ Les proportions sont inversées en France.

comme cela est apparu avec les programmes d'été. Le programme de développement des infrastructures libanaises relève de l'urgence. Ces biens essentiels assurés, un effet de levier se ferait aussitôt sentir.

La voie libanaise vers la constitution d'un État-nation emprunte des chemins qui peuvent paraître détournés parce qu'ils ne sont pas ceux d'autres États, mais il n'y a pas de raison que le chemin parcouru pour consolider l'idée nationale ne soit doublé un jour par la consolidation complémentaire de l'État, car ils sont plus nombreux qu'on ne veut le croire ceux qui pensent « intérêt général » au Liban avant de penser à leur « chapelle ». L'une de ces personnalités, Salwa Nsouli-Lalardrie appelle dans ses *Cahiers de Liban Avenir*²⁶ à une « intifada associative » : « Il me semble, écrit-elle, qu'en prenant ensemble l'initiative de se rapprocher et d'organiser la connaissance de l'état des lieux du monde associatif qui couvre le pays, objet, ressources, localisation, les associations feraient le premier pas pour mettre en route cette "intifada" ». Salwa Nsouli-Lalardrie met le doigt sur un point important : la nécessité que les associations puissent communiquer entre elles, se connaître, « faire école ». Plus encore, on pourrait imaginer qu'elles puissent jouer un rôle politique en étant représentées au sein d'un organisme comme le Conseil Économique et Social et être reconnues comme des partenaires officiels de l'action publique.

²⁶ Salwa Nsouli-Lalardrie, *Cahiers de Liban Avenir. 7 ans de vie d'un site internet (2011-2018)*, t. 1, p. 137.

